

STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Comme la structure institutionnelle du secteur colombien de l'électricité peut paraître très complexe aux yeux du profane, nous avons jugé bon de décrire brièvement les principaux éléments qui la constituent, ainsi que les principaux intervenants dans ce secteur.

- A) À l'échelle nationale, le ministère des Mines et de l'Énergie établit les politiques générales en matière d'énergie et approuve les programmes proposés par les organismes de son ressort. Le Service national de la planification s'occupe de la planification macro-économique du secteur de l'électricité, en relation avec les autres secteurs de l'économie. La Commission nationale du tarif approuve les tarifs, et le Conseil national des politiques économiques et sociales donne son autorisation finale aux programmes établis pour le secteur.
- B) L'ISA est l'organisme national responsable de la coordination des activités et des investissements dans ce secteur, de la planification en matière d'interconnexion, de production et de transport, et de la construction de centrales électriques de grande capacité.
- C) À l'échelle régionale, les sociétés EEEB, EPM, CORELCA et ICEL sont responsables de la production, du transport et (par l'intermédiaire de leurs filiales) de la distribution de l'électricité, toutes en étroite collaboration avec l'ISA.